

Paris, le 15 novembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT ET LA BANQUE POSTALE ENGAGÉS POUR PROMOUVOIR LE DISPOSITIF DE CAUTIONNEMENT VISALE AUPRÈS DES JEUNES ET DES ACCÉDANTS A L'EMPLOI

Dans le cadre de la convention de partenariat signée le 13 juillet 2017, Action Logement et La Banque Postale ont mis en commun leurs moyens afin de renforcer la promotion de Visale - le dispositif de cautionnement d'Action Logement 100 % gratuit et dématérialisé - et d'accompagner son déploiement dans les territoires auprès des clients et des partenaires de La Banque Postale, prioritairement les jeunes et les accédants à l'emploi.

Après plus de 2 ans d'existence et 90 000 ménages logés, Visale continue d'innover pour répondre plus largement et toujours mieux aux besoins des locataires (conditions d'éligibilité élargies) et des propriétaires privés (couverture renforcée pour le bailleur).

Dans ce contexte, Action Logement et La Banque Postale ont noué un partenariat afin de renforcer la promotion et la distribution du dispositif Visale, notamment auprès des jeunes et des accédants à l'emploi, partout en France.

Ainsi,

- Un **programme de formation a été mis en place à destination des équipes de La Banque Postale**, afin de les accompagner dans la promotion de Visale auprès des clientèles jeunes, propriétaires bailleurs ou investisseurs.
- La caution **Visale est désormais pleinement intégrée dans le programme #TalentBooster** développé par La Banque Postale **en direction des jeunes de 16 à 25 ans pour les accompagner dans leurs projets d'installation.**
- Des **actions de communication communes** sont mises en œuvre avec l'appui d'un réseau de partenaires mutualisés et en utilisant les supports d'information déployés par La Banque Postale.

VISALE. 
CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

VISALE, POUR QUI ?

- Tous les jeunes de 30 ans au plus, y compris les jeunes en CDD, stage, intérim ou recherche d'emploi.
- Les étudiants et alternants de 30 ans au plus sans autre condition, logés dans le parc privé ou social.
- Les salariés de plus de 30 ans nouvellement embauchés ou en mutation, du secteur privé (dont secteur agricole).

VISALE, UNE COUVERTURE LARGE ET SÛRE

- Un service en ligne, simple, rapide et 100 % gratuit.
- Une couverture sur toute la durée de la location, même en cas de renouvellement du bail.
- Jusqu'à 36 mois de loyers et charges impayés (9 mois dans le parc social ou en résidences étudiantes)
- Prise en charge par Action Logement des procédures et des frais contentieux.

En savoir + : www.visale.fr

Avec plus de 2 millions d'entrées par an, le parc locatif privé répond pleinement aux besoins des ménages à la recherche de solutions logement : salariés en CDD, intérimaires, jeunes en formation, en stage, alternants, salariés en mutation professionnelle. Son accès reste toutefois contraint pour ceux qui, au regard de leur statut d'emploi ou de leur niveau de ressources, ne peuvent répondre aux exigences du marché ou encore fournir la caution solvable d'un proche.

En sécurisant le propriétaire sur toute la durée de la location, Visale propose une réponse inédite pour faciliter l'accès au logement et permettre que le logement ne soit pas un frein à l'emploi.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 65 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement - @Services_AL - @Visale_fr

A PROPOS DE LA BANQUE POSTALE

La Banque Postale, filiale du Groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local.

La Banque Postale est devenue, en moins de cinq ans, un acteur incontournable dans la distribution du PAS avec plus de 85 000 clients accompagnés pour un montant de 7 milliards d'euros.

Elle est également engagée auprès des acteurs/producteurs de l'offre de logements accessibles. 2 bailleurs sociaux sur 3 lui font confiance.

Plus d'informations sur : www.labanquepostale.fr - @LaBanquePostale

CONTACTS PRESSE

Action Logement

Aude Vayre : 01 55 30 70 81 / Marie-France BERGAMO : 01 55 30 70 77 / actionlogement@grayling.com

Direction de la Communication : Aurélia Leroux / Jean-François Faucher communication@actionlogement.fr

La Banque Postale

Service de presse : Florian Pontarollo florian.pontarollo@laposte.fr 01 55 44 22 38 / Gilles Petit g.petit@laposte.fr 01 55 44 22 42